

point où il était lorsque nous avons contracté, durant la guerre, la plus grande partie de nos dettes.

Et, promptement, tout de suite: émettre assez de monnaie pour atteindre d'un coup le niveau voulu. Qu'en résulterait-il? Qu'advierait-il des salariés canadiens et, en général, de ceux dont les revenus sont fixes? Si l'on faisait cela, tous ces gens en souffriraient. Si nous procédions immédiatement à l'inflation de notre monnaie, tous ceux dont le revenu ou le salaire est fixe y perdraient. J'ose dire que les auteurs de cet amendement ne veulent rien de la sorte. Il se peut fort bien que l'inflation, bien dirigée, puisse, dans certaines circonstances, contribuer à la solution d'un problème difficile, tout comme l'administration d'une drogue peut produire un certain effet sur un malade, si elle lui est donnée par doses suffisamment petites et assez espacées. Mais si, cherchant à opérer une guérison immédiate, on injectait la drogue tout d'un coup au malade, on pourrait causer sa mort. Sauf tout le respect que je dois à mes honorables amis, je crains que tel serait l'effet de ce qu'ils proposent si l'on tentait, comme ils le veulent, de le réaliser d'un seul coup.

Outre les raisons que j'ai notées, on peut difficilement s'attendre à ce que nous, du parti libéral,—quelque favorable que soit notre attitude en ce qui concerne l'étude opportune des questions de finance, de crédit, d'or, et le reste, et les réformes monétaires qui s'imposent,—on peut difficilement s'attendre, dis-je, à nous voir nous rallier à un sous-amendement qui nous invite à rejeter tout ce que propose notre propre amendement. Parce que chacun d'entre nous ne peut faire accepter la panacée qu'il propose, ce n'est pas une raison de rejeter tout autre projet. Notre amendement ne dit mot d'un nombre d'autres problèmes importants pour la raison bien simple qu'à mainte et mainte reprise, lorsqu'un amendement a abordé plus d'une question, ceux qui nous critiquent aujourd'hui nous ont signifié que notre proposition eût eu plus de valeur si nous nous étions astreints à y traiter d'un seul problème au lieu d'en aborder plusieurs. Voilà pour quelle raison, entre autres, nous avons donné cette forme à notre amendement.

J'arrive maintenant à un exposé plus circonstancié de l'amendement offert à la Chambre par le parti libéral.

M. IRVINE: Je voudrais poser une question, bien que j'hésite à interrompre le très honorable représentant. Ne veut-il pas reconnaître que l'adoption pratique du sous-amendement, qu'il vient d'esquisser, ferait bénéficier ceux qui portent des dettes? Ne se rend-il pas compte que le numéraire contrôlé

ne signifie pas l'inflation du genre qu'il décrit?

Le très hon. MACKENZIE KING: Peut-être le numéraire dirigé ne signifie-t-il pas l'inflation du genre que j'ai décrit; mais c'est ce que signifie l'amendement proposé par le parti dont l'honorable député est membre. C'est cet aspect de la question que j'étais à étudier. Relativement à la monnaie dirigée, j'ai dit qu'il serait beaucoup plus sage, avant d'expérimenter nous-mêmes, d'attendre et de voir ce qui se produira en Angleterre à la suite des expériences tentées en ce moment.

Relativement à la question de venir en aide à ceux qui sont en dette, je ne puis croire que toute mesure non fondamentalement saine puisse être d'un avantage permanent pour personne. Seule une mesure fondamentalement saine sera, en fin de compte, à l'avantage réel de la masse du peuple. A mon sens, cette mesure fondamentalement saine consisterait à ramener les droits tarifaires à un niveau qui raviverait le commerce entre ce pays et les pays étrangers. C'est pourquoi l'amendement libéral souligne la politique tarifaire actuelle du Canada. Il appuie sur le fait que le tarif est loin d'être ce qu'il devrait être, si l'on veut raviver un peu le commerce dans ce pays.

Je sais que l'on critique notre amendement parce qu'il ne traite pas d'un seul sujet. J'espère avoir répondu suffisamment à cette critique.

Un autre reproche exprimé par les honorables membres de la droite, et par quelques personnes en dehors de la Chambre, c'est que nous discoupons continuellement sur cette vieille question du tarif. On nous demande: Allons-nous nous en tenir à l'économie politique orthodoxe, comme on l'appelle, au lieu d'entrer dans de nouvelles sphères? Puis-je faire remarquer, d'abord, que la question du tarif au Canada aujourd'hui est tout à fait différente de ce qu'elle a été dans le passé. Est-ce qu'aucun des anciens chefs du parti conservateur considérerait que le tarif actuel est un tarif protecteur, et non un tarif prohibitif? Vous trouvez dans leurs nombreux discours dans le hansom qu'ils ne voient aucune nécessité de relever un tarif protecteur au point d'en faire un tarif prohibitif. Le tarif que nous avons aujourd'hui au Canada n'est plus le même que celui qui a existé dans le passé. Il est hors de toutes proportions et de tout sens commun avec les besoins de l'industrie et du pays. On l'a préparé ainsi délibérément et pour une fin spéciale. On l'a façonné ainsi pour permettre au premier ministre d'adopter ses tactiques de coercition, comme il a dit, afin de forcer, comme il le